

--- COMMUNIQUE DE PRESSE ---

Lutte contre la fraude et la contrebande : Eneo Cameroun et la Direction Générale des Douanes signent une convention de coopération pour la sécurité du matériel électrique.

Douala- 05 Octobre 2017, Le Directeur Général des douanes, M. FONGOD Edwin NUVAGA et le Directeur Général d'Eneo Cameroon, M. Joël NANA KONTCHOU signent un accord de partenariat, dans le cadre du renforcement des actions de la lutte contre la contrebande et les fraudes, menée par les Douanes camerounaises. L'objectif de cet accord est de contribuer à l'amélioration de la qualité du service électrique à travers un contrôle des flux de matériel électrique devenu un risque majeur de sécurité des personnes et des biens. Au-delà, la Direction générale des Douanes veut sécuriser les recettes douanières dont ce trafic prive les caisses de l'Etat.

Par ce mémorandum d'entente, les Douanes entendent renforcer l'efficacité des contrôles en amont et en aval. Les deux parties conviennent d'échanger des informations pouvant aider d'une part, à la traçabilité du matériel électrique importé, avant son installation sur le réseau d'Eneo, et d'autre part, au contrôle et à la saisie du matériel volé sur le réseau de distribution électrique et destiné à l'exportation.

Pour le Directeur Général des douanes, *« La lutte contre la fraude et les filières de contrebandes et de contrefaçon est une priorité à la direction des douanes. Nous avons lancé l'année dernière notre opération Halte au commerce illicite (HALCOMI) dont les résultats sont encourageants. La signature de cette convention de coopération marque une étape importante dans la lutte contre la fraude sous toutes ses formes – contrefaçons, contrebande de matériel – en conciliant efficacité des missions de contrôle de l'administration et fluidité des opérations d'Eneo au profit des populations. Nous sommes ainsi heureux d'offrir à cette entreprise des facilités lui permettant de satisfaire plus efficacement aux besoins en électricité des Camerounais ».*

L'accord prévoit, entre autres, que les parties travaillent sur la mise en place au profit des opérations d'Eneo de deux dispositifs :

- **« L'entrepôt privé sous douane »** : Il s'agit d'un magasin dit sous douane, dans lequel est stocké le matériel récurrent importé par Eneo (Câbles, compteurs, transformateurs de distribution, disjoncteurs etc.). Chaque matériel stocké n'est dédouané que lorsqu'il est utilisé. Cette facilité offre de la souplesse à l'entreprise dans l'acquisition de ses intrants. Ce qui a pour effet d'améliorer la gestion des stocks ainsi que les temps d'intervention des équipes de dépannage.

- « **L'enlèvement direct** » pour les projets jugés urgents. C'est un mécanisme qui veut qu'en raison de la criticité de l'opération, des facilités soient octroyées à une entreprise crédible dans le cadre du dédouanement du matériel sollicité. Ce qui ne la dispense nullement du paiement des frais. Cette facilité génère un gain de temps dans la livraison des projets.

Selon le Directeur Général d'Eneo Cameroon, Joël Nana Kontchou, « *nous signons un accord qui participe de notre dynamique d'amélioration de la qualité de service. En effet, depuis 2014, en augmentant le nombre d'équipes de dépannage, recrutant 336 électriciens, remplaçant en moyenne 50.000 poteaux bois et exécutant 100.000 nouveaux branchements par an, nous enregistrons à ce jour une baisse de 31% des énergies non fournies. Le dispositif contenu dans notre accord va sans doute améliorer ces réalisations. Par ailleurs, nous sommes fiers de nous tenir aux côtés des organismes de l'Etat pour développer le service public de l'électricité au Cameroun. Il est de la douane aujourd'hui comme il y a quelques semaines avec de la direction des impôts et du ministère des postes et télécommunications* »

La cérémonie de signature du mémorandum d'entente entre Eneo et la Direction Générale des Douanes se tient à l'hôtel Pullman, ce jeudi 05 Octobre 2017, sous la présidence du Gouverneur de la Région du Littoral, M. Samuel Ivaha Diboua.

#

A propos de la Direction Générale des Douanes

Placée sous l'autorité d'un Directeur Général, la Direction Générale des Douanes est chargée de: l'élaboration et de l'application de la législation et de la réglementation douanières en matière d'importation et d'exportation, de régimes économiques et particuliers, de commerce extérieur et de change, de prohibitions d'entrée ou de sortie, et d'autres restrictions ; la détermination de la liquidation et du recouvrement des droits et taxes de douane, ainsi que de toutes autres taxes prévues par la réglementation en vigueur; la surveillance des frontières terrestres, maritimes, fluviales, des gares routières et ferroviaires, des ports et des aéroports, ainsi que de tout lieu de détention et de commerce des marchandises ;la protection de l'espace économique national ; la lutte contre le trafic des stupéfiants et autres trafics illicites, en liaison avec les autres administrations concernées ; l'étude et de la mise en œuvre, en liaison avec les autres Administrations et opérateurs impliqués, des mesures de facilitation en vue de la réduction des délais de passage des marchandises au regard des exigences de compétitivité de l'économie camerounaise...

Plus d'informations sur www.douanes.com

A Propos d'Eneo Cameroon

Force motrice du secteur électrique et vecteur de croissance majeur au Cameroun, Eneo Cameroon a pour mission de fournir une énergie fiable et un service de qualité, tout en se positionnant comme un modèle de gouvernance en Afrique. En s'appuyant sur les valeurs d'intégrité, de cohésion, de respect et d'engagement, depuis 2014, l'entreprise a branché en toute sécurité 315.000 nouvelles familles et industries.

A fin juin 2017, les énergies non fournies étaient en baisse de 31% par rapport à la même période en 2016. Avec une main d'œuvre estimée à 3.700 employés et un portefeuille de plus d'un million deux cent mille clients, Eneo Cameroon est une société de partenariat public-privé qui produit et distribue de l'énergie au Cameroun.

Plus d'informations à propos de l'entreprise sur www.eneocameroon.cm